

LISTE DES ACTIVITES SPORTIVES UFOLEP SAISON 2016/2017

Activités relevant du Risque 1

Sports individuels :

22001-Billard (6)
27004-Boules (6)
24001-Boomerang (6)
22002-Bowling (6)
24002-Cerf-volant (6)
22021-Croquet (6)
22003-Danse sportive (6)(16)
22020-Autre danse (urbaine, classique,...) (6)(16)
22022-Double Dutch (6)
29201-Ecole du sport labellisée activité R1 (6) (7)
22023-Eveil corporel (6)
22024-Football de table (6)
26004-Golf et activités golfiques (6)
22004-Gymnastique d'entretien (APE) (6)
22005-Jogging (6)

22025-Marche nordique (6)
22010-Match d'improvisation théâtrale (6)
24010-Modélisme aérien (- 25 Kg) (6)
24012-Modélisme naval (6)
24013-Modélisme roulant (6)
24014-Musculation
22026-Pêche (6)
27007-Pétanque (6)
29110-Plurisport - Activités R1 (17)
22006-Randonnées pédestres (6)
22009-Raquette neige (6)
22008-Sophrologie (6)
23001-Sports locaux et traditionnels
23015-Tai -Chi-Chuan (6)
22007-Yoga Qi-Qong Gymnastiques douces (6)

Activités relevant du Risque 2

Sports collectifs :

25001-Base-ball
25002-Basket ball
29200-Ecole du sport labellisée activité R2 (6) (8)
26040-Flag
25015-Floorball
25003-Football
25004-Futsal
25005-Hand-ball
25006-Hockey sur gazon
25007-Hockey sur glace
25008-Inter-cross
25014-Kin-ball
25009-Korfbal
25010-Rugby
26041-Speed ball
26001-Sports collectifs locaux ou traditionnels
26036-Street Hockey
26037-Tchoukball
25012-Volley ball
25013-Water-polo

27020-Course d'orientation
27021-Course hors stade
26033-Echasse urbaine
26020-Epreuves combinées / raid multi-activités (9)
26003-Escalade-Grimpe arbre - Slackline
27005-Escime
27030-Gymnastique artistique
27031-Gymnastique rythmique sportive
27006-Haltérophilie - force athlétique
23010-Judo
26034-Ju Jitsu
23012-Karaté
29045-Marche aquatique
26035-Lutttes traditionnelles
27022-Marche sportive
21002-Natation
26005-Patinage sur glace
29120-Plurisport - Activités R2 (17)
28003-Roller
27014-Sarbacane
28005-Skate
28020-Ski alpin
28021-Ski de fond - de randonnée
26002-Sports locaux ou traditionnels
27013-Squash
28022-Surf et autres activités neige
27008-Tennis
27009-Tennis de table
27010-Tir
27011-Tir à l'arc
26038-Trottinette
27012-Twirling baton
27032-Trampoline
26039-Viet Vo Dao
21012-Voile
21010-Autres activités nautiques non motorisées

Sports individuels :

26030-Accro-Basket
23011-Aïkido
26031-Arbalète
27001-Arts du cirque
27002-Athlétisme
21001-Activités aquatiques d'entretien (6)
23013-Autres arts martiaux
27003-Badminton
23020-Boxe éducative
23021-Boxe française
26032-Caisse à savon
22027-Canne de combat
21020-Canoë-kayak
23014-Capoïera (6)
21011-Char à voile

Activités relevant du Risque 3

Sports individuels :

29042-Accrobranche
28010-Alpinisme et escalade sur glace
29043-Biathlon
29044-Canyoning
28001-Equitation
26021-Epreuves combinées (sans activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités

29039-Parkour (10)
21022-Plongée sous-marine
29040-Rafting
28002-Randonnées équestres
21030-Ski nautique
28004-Spéléologie

LISTE DES ACTIVITES SPORTIVES UFOLEP SAISON 2016/2017

Activités relevant du Risque 4

(sans garanties d'assurances. Prendre contact avec la Délégation Départementale APAC)

24021-Parachutisme
24022-ULM
24023-Vol à voile
24024-Vol libre
21031-VNM-Jet-ski

Activités relevant du Risque 5

26010-Duathlon-triathlon-bike and run	26014-Cyclo - VTT en compétition
26011-Cyclo - Bicross	29046-Cyclo - VTT randonnées (11)
26012-Cyclo - Cyclospor	26022-Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités
26013-Cyclo - Cyclotourisme	
26015-Cyclo - Vélo-trial-Bike trial	
29037-Cyclo - Dirt	

Activités relevant du Risque 6

29001-Auto - Ecole d'initiation à la conduite et de pilotage de 12 à 18 ans	29032-Moto - Enduro
29020-Auto - Kart-cross	29033-Moto - Vitesse (12)
29021-Auto - Karting piste	29034-Moto - Cross (13)
29004-Auto - Poursuite sur terre	29035-Moto - Trial
29005-Auto - Trial 4x4	29030-Moto - Ecole de conduite (14)
29007-Auto - Randonnées loisirs 4x4	29036-Moto - Randonnées loisirs (15)

- (6) Activités où le certificat médical est obligatoire uniquement à la 1ère délivrance de la licence s'il n'y a pas de pratique compétitive. La licence portera la mention «Pas de pratique compétitive».
- (7) Les activités doivent se limiter à celles de risque 1 (R1), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 2 (R2), 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ,6 (R6), elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP, etc...). La liste des activités pratiquées doit être déclarée sur la demande d'affiliation.
- (8) Les activités doivent se limiter à celles de risque 2 (R2), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ,6 (R6) , elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP, etc...). La liste des activités pratiquées doit être déclarée sur la demande d'affiliation.
- (9) Sans les activités relevant du risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ou 6 (R6).
- (10) Cf. règlement technique UFOLEP.
- (11) pratique ne donnant pas lieu à la délivrance d'une carte compétiteur VTT, à une activité chronométrée ou à un classement
- (12) Vitesse, endurance, 50 A Galet.
- (13) Course sur prairie, endurance tout terrain, 50cc, quad.
- (14) Pour les licenciés à partir de 6 ans en préparation du CASM ou en perfectionnement hors compétition.
- (15) Dispensé du CASM mais permis de conduire obligatoire sur voie publique.
- (16) L'affiliation à l'UFOLEP permet de solliciter l'agrément sport auprès des directions départementales chargées de la cohésion sociale et de demander des subventions dans le cadre de la CNDS
- (17) Le Plurisport est la pratique en loisir de plusieurs activités physiques et sportives au sein de la même association tout au long de la saison par un public adulte et/ou en famille. (le public enfant sera concerné par le code «école de sport»). Si l'association choisit le code Plurisport R1 ou Plurisport R2, elle doit renseigner en page 4 la liste précise des activités concernées par ce code «Plurisport». Les activités Plurisport déclarées par l'association seront automatiquement mentionnées sur les licences des adhérents concernés.